



# **Bienvenue au District de Lyon et du Rhône**

**Formation du responsable de sécurité et des délégués de club**



## LE ROLE DU RESPONSABLE SECURITE CLUB



# Définition du responsable sécurité club

Le **RESPONSABLE SECURITE CLUB** est avant tout l'interface entre :

⇒ Son club

⇒ Le District de Lyon et du Rhône

C'est lui qui met en place l'organisation de la Sécurité au sein de son club.

**Par définition c'est lui le patron de la Sécurité de son club.**

# Le rôle du responsable sécurité club

C'est lui qui :

- ⇒ Nomme les délégués de terrain pour les rencontres de son club,
- ⇒ Organise la sécurité des visiteurs, des arbitres, des joueurs, des officiels.
- ⇒ S'assure que lors des déplacements de ses équipes les spectateurs, éducateurs, parents, joueurs et dirigeants de son club se comportent conformément à nos règles.

Il va de soit qu'il ne peut assister à toutes les rencontres, c'est donc à lui de mettre en place des délégués de terrains lors des matchs, et de les former.

# Le rôle du responsable sécurité club

Il doit également :

⇒ Veiller à ce que **la feuille de route** soit affichée dans son club, et visible par tous,

⇒ Veiller à ce que les éducateurs, dirigeants, joueurs et délégués de terrain en ai pris connaissance et l'applique,

# Le rôle du responsable sécurité club

Il a la possibilité de :

⇒ Emettre un rapport de situation du club, sur tous les comportements suspects ou positifs observés à la commission Prévention, Sécurité, Ethique et Médiation ([securite@lyon-rhone.fff.fr](mailto:securite@lyon-rhone.fff.fr)) du District,

⇒ Prendre connaissance des rapports des arbitres ou délégués officiels et assister aux audiences concernant son club, sous réserve d'accord du Président de la commission de Discipline.

# Le rôle du responsable sécurité club

*Le District de Lyon et du Rhône considère que **LE RESPONSABLE SECURITE** est une personne importante tout comme peut l'être un Président, un vice-président, un secrétaire ou un trésorier.*



# LE ROLE DU DELEGUE DE CLUB lors des rencontres du District de Lyon et du Rhône





## Le Délégué de club doit

- ❖ **Être le fédérateur, le coordinateur de tous les acteurs de la rencontre :**

C'est-à-dire garder une complète indépendance de jugement et d'action, tant par son comportement et ses décisions.

- ❖ **Faire preuve d'autorité :**

La bonne autorité (et non pas l'autoritarisme) est celle empreinte de **politesse**, de **respect**, de **calme**, de **sérénité** et de **psychologie**.

- ❖ **Rester impartial, serein en toutes circonstances :**

Faire abstraction, de tout antécédent, accomplir avec honnêteté et détermination la mission qui lui est confiée.



# Les fonctions des délégués

Sont Importantes  
Sont Courageuses

Intervenir toujours avec le sourire en restant diplomate



# **ACCUEIL DE(S) L'ARBITRE(S)**

**Il accueille le ou les arbitres dès leur arrivée au stade et se met à leur disposition 1 heure avant la rencontre :**

- conduit à leurs vestiaires les arbitres et les visiteurs,**
- accompagne les arbitres lors de la visite du terrain,**
- apporte le soutien logistique en fonction de leur(s) demande(s).**

## **AVANT LA RENCONTRE**

- **Il s'assure que les accès (portail) de secours sont libres,**
- **Il s'assure que la feuille de route est bien en place et lisible de tous,**
- **Il s'assure que les spectateurs sont bien derrière la main courante,**
- **Il s'assure que les échauffement des joueurs (locaux et visiteurs) ne soient pas perturbés,**
- **Il s'assure que les joueurs rentrent aux vestiaires à l'appel de l'arbitre**

## **PENDANT LA RENCONTRE**

- **Il est chargé de la sécurité autour du terrain à l'intérieur et à l'extérieur de la main courante,**
- **Il ne tolère sur le banc de touche, pour chacun des deux clubs, seules les personnes inscrites sur la feuille de match et admises par les arbitres,**
- **Il veille prioritairement au respect des arbitres,**
- **Il fait accompagner au vestiaire un joueur exclu,**
- **Il regroupe les ballons et les met à disposition des arbitres.**

## **A LA MI-TEMPS :**

- **Il accompagne les arbitres depuis le terrain jusqu'à leur vestiaire. Il s'assure qu'une boisson est à leur disposition,**
- **Il s'enquiert d'éventuelles consignes ou de demandes particulières,**
- **Il règle les indemnités dues aux arbitres dans les vestiaires. A la demande de ces derniers, le règlement peut être effectué à l'issue de la rencontre.**

## **A LA FIN DU MATCH**

- **il s'assure que le protocole de retour aux vestiaires soit respecté**
- **Il accompagne les arbitres aux vestiaires,**
- **Il veille à ce que la sécurité des arbitres et des joueurs soit assurée,**
- **Il accompagne les arbitres jusqu'à leur départ du stade,**
- **Il accompagne les visiteurs jusqu'à leur départ du stade,**
- **Il adresse éventuellement un rapport sur les incidents aux instances du football**